

## **Giropharm en phase avec la loi HPST**

Par la voix de son président, François Baudin, et de sa DG, Nicole Mathis, Giropharm s'affirme totalement en phase avec les objectifs de la loi HPST, et prêt à les mettre en œuvre. Pour le groupement, l'investissement dans le dépistage du diabète depuis neuf ans, les premiers soins depuis cinq ans, l'implication en cardiologie (implantation [pour 459 €] de défibrillateurs dans les officines, en partenariat avec Biogaran, ou encore en cancérologie) témoignent de la volonté et de la capacité des pharmaciens à s'engager dans l'approfondissement de leur rôle auprès des patients-clients. En mutualisant les moyens, Giropharm peut avoir les capacités de ses ambitions pour la profession, qu'il s'agisse de formation à de nouvelles compétences, d'actions de prévention et dépistage, d'écoute du patient, d'évaluation des prestations de l'officine via le système du client-mystère. Le groupement a, dans le même esprit, conclu trois partenariats : avec Santeffi pour la gestion du tiers-payant, avec Thésaurus gestionnaire en patrimoine privé et retraite, et enfin avec CSO Santé, spécialiste de la gestion des regroupements et associations d'officines. Ceci, précise François Baudin, «notamment parce que la loi HPST signifie une taille plus importante de l'officine».

A. N.